

Ecole élémentaire Léonard de Vinci SAINT-EVARZEC

résumé du conseil d'école du 18/06/2019.

1 - Effectifs, projet de répartition

Les effectifs prévus à ce jour sont les suivants :

35 CP ; 24 CE1 ; 34 CE2 ; 33 CM1 ; 44 CM2 (soit un total de 169 élèves)

L'équipe enseignante a travaillé sur la répartition des effectifs avec Monsieur Doreau, Inspecteur de la circonscription.

- | | |
|-----------------|------------------|
| - CP 24 | - CM1 26 |
| - CP CE2 11 + 8 | - CM1/CM2 7 + 16 |
| - CE1 24 | - CM2 28 |
| - CE2 26 | |

Les répartitions des enfants sur les classes se fera à la pré-rentrée : en tenant compte des critères suivants : alternance cours doubles / cours simples, changement d'enseignant d'une année sur l'autre, difficultés de certains enfants qui pourraient avoir du mal à suivre en cours double, équilibre filles/garçons, copains/copines ...

2 - Langues vivantes

On restera l'an prochain sur les mêmes bases que cette année : tous les élèves de l'école feront anglais à partir du CP et les élèves de CM2 auront un enseignement à parité de l'anglais et de l'allemand, ce qui leur permettra, s'ils le souhaitent, de choisir la filière bilangue au collège de Kervihan.

3 - Bilan des actions de l'année en lien avec le projet d'école et projections pour la rentrée

Liaison inter et intra cycles :

• Liaison école maternelle école élémentaire : les enfants de maternelle ont défilé et pris un goûter avec les CP pour la fête du printemps. Le 25 juin, les GS viendront passer l'après-midi : les élèves de GS et CP seront mélangés et tourneront sur 3 ateliers. Au niveau des enseignants, une journée de travail en commun a été mise en place par la circonscription le lundi 3 juin. Dans ce cadre, Mme Grall aura la possibilité d'avoir un accompagnement par un conseiller pédagogique pour poursuivre le travail entamé.

• Liaison école collège : les élèves de CM2 sont allés au collège de la Tourelle pour participer à un défi calcul réfléchi. Le 1^{er} juillet, ils bénéficieront d'une journée d'intégration au collège Kervihan à Fouesnant : ils vont suivre des cours avec tous les camarades des CM2 du canton, avec qui ils se retrouveront à la rentrée.

Ouverture sur le monde

La rencontre chorale a eu lieu le vendredi 7 juin au Nautile.

Les CE2 finiront leurs séances d'escrime le vendredi 28 juin.

Les CP et les CE1 sont allés au musée du loup au Cloître St-Thégonnec au mois de mars.

Les 74 élèves de CM ont pu profiter d'une magnifique semaine à l'Aber Wrac'h en classe de mer. Pour rappel, le budget global était de 23 540 € → 6000 € de l'APE, 7400 € de participation des familles (100€ par enfant), 5000 € de la mairie, 5140 € de la coopérative scolaire OCCE.

Sortie à la base navale : les CM2 ayant gagné le prix des écoles pour le soldat méconnu, ils se rendront jeudi 20 juin à Brest. Sur place, répartis en 2 groupes, ils profiteront d'une sortie en mer sur la Belle Poule et d'une découverte de la base navale suivie d'un travail sur des cartes marines anciennes avec le Service Historique de la Marine.

Rencontres sportives :

Les rencontres athlétisme sont remises en place cette année, avec moins d'enfants sur le stade de Bréhoulou : l'école a donc réparti les sorties sur 3 journées. Mardi : CP + tous les CE1; jeudi, tous les CE2 réunis + les CM1 ; vendredi les CM1/CM2 + les CM2.

Projets pour l'année 2019-2020

L'équipe enseignante souhaite repartir sur l'idée d'un spectacle (danse, chants, musique, rythmes, ...) mettre en scène un album → demande d'intervention de la dumiste du conservatoire. Certaines classes feront appel à un chorégraphe et à la conseillère pédagogique départementale en musique (création de chansons, travail du chant en polyphonie). Si notre projet n'est pas retenu, l'école ne pourra probablement pas bénéficier de la salle de l'Archipel. Mr Chéreau incite donc les enseignants à faire une demande auprès de la mairie afin de pouvoir louer une autre salle.

Le projet escrime devrait être reconduit ainsi que la piscine.

Les enseignants devraient également travailler avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère (CAUE 29) : des architectes, paysagistes et urbanistes au service des territoires.)

L'idée est de repenser la cour de récréation : un état des lieux sera fait avec les enfants puis deux ou 3 classes travailleront sur l'aménagement du talus (butte de terre) au fond de la cour, l'aménagement de différents coins d'activités. Dans la mesure du possible, les services techniques seront associés à ce projet mais celui-ci ne devrait pas nécessiter de budget supplémentaire. Dans la continuité de ce projet, l'équipe enseignante aimerait repenser la décoration des murs de l'école. Mr Bourhis nous conseille de faire appel à Hoz (artiste peintre graffeur et conseiller départemental).

4 - travaux, achats

- Demande de rehausser les grillages au niveau des deux portails d'entrée → limiter les intrusions des week-ends + améliorer la sécurité dans le cadre de Vigipirate
 - Demande de nettoyage des rideaux
- Achats envisagés : Ballons de Kinball, des crosses de hockey et des palets, des chasubles, des casques avec micros pour salle informatique, des chaises taille 3, des tables individuelles réglables, des casiers pour tables, remplacement de 2 ordinateurs salle informatique, + 1 ordinateur portable en remplacement de celui qui a été volé.

6- Questions diverses

- Accès vélo de l'école (problème de l'accès depuis la piste cyclable).
Plusieurs idées : autoriser les vélos à emprunter le sens interdit ou aménager un passage pour les vélos sur le trottoir.
A voir avec la commission de sécurité.

Intervention d'Etienne Chéreau, adjoint aux affaires scolaires :

Réalisation de terrains de sport à Mousterland (plusieurs possibilités pour les terrains : en herbe, revêtement synthétique nouvelle génération, revêtement en liège. La décision n'est pas encore prise)

La mairie demande si l'école utiliserait ces structures.

Demande des enseignants : -y aura-t-il un local pour stocker du matériel ? (ex : haies)

-sera-t-il possible de faire du lancer de balles lestées ?

- l'aide aux leçons

Projet d'association mis en place avec Etienne Chéreau, 2 parents de l'Ecole Léonard de Vinci et 2 parents de St Louis.

-local : maison communale

-convention avec les parents d'élèves

-encadrement par des bénévoles

-pour les enfants de CE1 au CM2

-période d'inscription de vacances à vacances

-convention à mettre en place avec la maison de l'enfance pour que les enfants puissent bénéficier de l'accueil périscolaire et de l'aide aux leçons.

Plusieurs points restent encore à déterminer. Une recherche des bénévoles est lancée.